

# **LA COOPERATION SINO-AFRICAIN EN MATIERE DE THINK TANKS**

**COMMUNICATION DE MONSIEUR TAWFIK MOULINE**

**DIRECTEUR GENERAL**

**4 juillet 2018**

Monsieur le Ministre Adjoint des Affaires Etrangères, Messieurs les Ambassadeurs, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'intervenir au niveau de la session d'ouverture de la 7<sup>ème</sup> réunion du Forum des Think Tanks sino-africains. Cette rencontre contribuera, sans aucun doute, à l'approfondissement de la réflexion concernant les relations entre la Chine et les pays africains.

Les relations entre la Chine et le Maroc sont séculaires. Entre 1342 et 1344, Ibn Battouta, voyageur marocain, était le premier à faire découvrir la Chine au monde occidental et au monde arabe.

Aujourd'hui, la coopération entre les deux pays se veut riche, diversifiée et fructueuse. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1958, l'amitié maroco-chinoise n'a cessé de se renforcer, nourrie par une compréhension mutuelle, des engagements communs et la volonté d'un partenariat gagnant-gagnant, s'étendant à tous les domaines :

- Sur le plan politique, la coopération entre le Maroc et la Chine se distingue par une convergence de points de vue qui se manifeste tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral.
- Pour ce qui est des questions globales, les deux pays ont en commun leur engagement face aux enjeux cruciaux qui interpellent l'humanité comme le maintien de la paix, la sécurité, la migration et le changement climatique.

- Le Maroc a attiré, grâce à sa stabilité politique et à ses atouts économiques, de grandes entreprises chinoises (BAW, BYD, Haite Groupe, ZTE...). Ces entreprises accompagnent la transformation de l'économie marocaine vers des secteurs porteurs où la Chine a accumulé une expérience significative, à savoir l'automobile, l'aéronautique, la digitalisation. A travers l'implantation soutenue d'entreprises chinoises au Maroc dans les années à venir, la Chine aurait une part dans les IDE, équivalente à celle qu'elle occupe dans le commerce extérieur avec le Royaume.
- La Chine est le troisième partenaire commercial du Maroc, avec un volume global d'échanges de 39,5 milliards de dirhams en 2016, soit environ 4 milliards de dollars, enregistrant une progression annuelle moyenne de +18,2% entre 2001 et 2016. Cette évolution rapide des échanges s'est traduite par un déficit commercial très lourd pour le Maroc, qu'il convient de réduire fortement à travers le développement des exportations de marchandises vers la Chine mais aussi l'expansion des services, particulièrement le tourisme.
- Le secteur touristique recèle, également, un fort potentiel pour la coopération. La suppression, en 2016, des visas d'entrée pour les citoyens chinois a ainsi permis de dynamiser les échanges et de doubler le nombre de touristes chinois en visite au Maroc entre 2016 et 2017.
- Le Maroc est le premier pays arabe abritant trois instituts Confucius, un à Rabat (2009), un à Casablanca (2012) et un autre à Tétouan (2017).

Consécration de ce rapprochement, le Maroc et la Chine ont conclu, lors de la Visite de Sa Majesté Le Roi en 2016, un partenariat stratégique visant à renforcer la coopération bilatérale dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois et, notamment, le secteur économique, financier, industriel, culturel, touristique, énergétique et des infrastructures.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'adhésion du Maroc, fin 2017, au mémorandum d'entente sur les Nouvelles Routes de la Soie a marqué un nouveau tournant, tant dans les relations bilatérales entre le Royaume et la Chine, que dans les relations triangulaires Chine-Maroc-Afrique et Chine-Maroc- Europe. Le Royaume du Maroc a en effet fait montre de sa volonté de participer activement à la réalisation de ce projet planétaire, qui est en harmonie avec l'approche " gagnant-gagnant " prônée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, qui est seule susceptible de contribuer à l'essor du continent africain.



Fort d'une économie ouverte qui se diversifie, disposant d'infrastructures modernes (Port Tanger Med, aéroports, TGV...) et grâce à la richesse et à la qualité de ses partenariats avec l'Europe et les Etats-Unis, le Maroc, en tant que hub régional, peut jouer un rôle actif dans le déploiement des Nouvelles Routes de la Soie. En outre, grâce à leur expérience avérée des marchés africains, les entreprises marocaines pourraient être des partenaires de choix pour les entreprises chinoises désireuses de se développer sur le continent africain. De surcroît, la réputation du Royaume du Maroc, son rayonnement culturel et spirituel et les liens séculaires qu'il entretient avec les peuples d'Afrique sont des atouts indéniables et ouvrent des perspectives importantes pour ce grand projet.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a toujours manifesté sa volonté de consolider et de diversifier ses partenariats avec les Etats asiatiques, nonobstant les barrières linguistiques et culturelles. Dans sa politique étrangère comme dans la conduite de ses affaires intérieures, le Royaume du Maroc a érigé le respect de la diversité culturelle en valeur cardinale, reconnue par la constitution.

La politique étrangère du Maroc se fonde sur la modération politique, la participation assidue aux opérations de maintien de la paix et aux actions humanitaires, la sensibilité aux questions globales et une grande ouverture commerciale. La mise en œuvre d'une telle politique requiert une capacité de réflexion stratégique de haut niveau, une mission à laquelle contribue l'Institut Royal des Etudes Stratégiques. A ce sujet, j'aimerais, devant cette assemblée prestigieuse, faire une présentation succincte de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, créé par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2007 pour contribuer à l'éclairage des choix stratégiques du Maroc sur le plan politique, économique, social, culturel et environnemental.

A la fois pôle de réflexion stratégique, forum de débats et acteur de la diplomatie intellectuelle, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques a été créé pour renforcer la capacité du Royaume du Maroc à s'adapter, analyser et anticiper les mutations profondes qui s'opèrent aux niveaux national et international.

La réflexion stratégique concerne les questions nationales, internationales et globales. Les travaux relatifs aux relations extérieures du Maroc et à la diplomatie occupent une place de choix dans les activités de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques.



Au titre de sa mission permanente de veille stratégique, un panel international de prospectivistes (PIP) reconnu a été mis en place où sont représentés les différents continents et ce, afin d'anticiper les enjeux cruciaux pour le devenir de l'humanité et de contribuer au développement d'une vision du monde qui ne se limite pas à la vision occidentale qui a longtemps prévalu. La nouvelle vision prend en considération les spécificités des grandes régions du monde, notamment celles qui constituent des espaces de projection de la politique étrangère du Royaume.

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques est également un lieu de débat serein et d'intelligence collective où naissent et s'échangent les visions du Maroc en devenir. Pour bénéficier des regards croisés, l'institut rassemble à une fréquence quasi-hebdomadaire des panels multidisciplinaires de décideurs publics et privés, de diplomates, d'universitaires et d'acteurs de la société civile. L'intérêt de cette activité est multiple. Il s'agit à la fois d'enrichir la réflexion stratégique, de promouvoir le Maroc, mais aussi de jeter des ponts avec les différents partenaires du Royaume.

Concernant les relations entre le Maroc et la Chine, l'Institut a réalisé plusieurs études, portant notamment sur les alliances stratégiques du Maroc et le potentiel de ses relations avec les BRICS ainsi que sur la dynamique Asie-Pacifique et son impact sur les équilibres mondiaux et sur le Maroc.

Au titre de la diplomatie intellectuelle, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, par le biais de ses représentants, a effectué des visites en Chine et a participé à des échanges fructueux avec de prestigieux think tanks tels que China Center for Contemporary World Studies, China Institute of International Studies, Shanghai Institute for International Studies et la Shanghai Social Science Association, ainsi qu'auprès d'instituts universitaires de renom, telle l'Académie des Sciences Sociales de Shanghai et la School of Political Science and International Relations de la Tongji University.

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques a, également, reçu des délégations chinoises de haut niveau. Les Ambassadeurs successifs de Chine au Maroc y ont animé des conférences dans le cadre du cycle débat des Ambassadeurs. Enfin, deux ouvrages portant sur la Chine et son avenir ont été, récemment, présentés et discutés au sein de l'Institut.

L'intérêt porté aux relations avec la Chine est motivé par le fait qu'elle est le premier partenaire commercial de l'Afrique, continent qui constitue la profondeur stratégique du Maroc. Dans la continuité de l'engagement du Maroc en faveur du développement de l'Afrique et de sa volonté d'en porter la voix sur la scène internationale, l'Institut a entrepris les actions suivantes.



- Il a réalisé plusieurs études visant à améliorer la connaissance de l'Afrique et à porter un nouveau regard sur ce continent en montrant que l'Afrique est en marche. Outre le rapport stratégique de 2018, consacré au développement autonome du continent africain, l'Institut a publié un atlas cartographique de l'Afrique et réalisé des études sur le retour du Maroc à l'Union africaine et la perspective de son adhésion à la CEDEAO ainsi que sur les relations du Royaume du Maroc avec les différentes régions du continent.
- L'Institut a analysé les enjeux et les défis liés à la poussée urbaine, à la transformation rurale, à la gouvernance et à la sécurité en Afrique. Ces travaux ont souligné l'importance d'impulser fortement la transformation économique, énergétique, digitale ... de l'Afrique, de valoriser le capital humain en tant que ressort de l'autonomie du continent et de faire preuve d'innovation pour trouver des solutions adaptées aux problématiques de l'Afrique. L'Institut Royal des Etudes Stratégiques a, également, identifié trois grands projets prometteurs : l'Afrique, laboratoire d'un avenir écologique, la mutualisation continentale et l'Afrique bleue. Ces projets sont à même d'accélérer le développement, de créer des synergies et d'asseoir le leadership africain.
- Dans le cadre de son programme d'études sur le changement climatique, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques a mis l'accent, dès 2007, sur l'adaptation au changement climatique, une question qui impacte l'Afrique plus que tout autre continent dans le monde. Au cours des dernières années, le Maroc s'est illustré dans la lutte contre les effets du changement climatique. Outre l'organisation de la COP22, le Maroc a abrité le premier Sommet Africain de l'Action et a lancé l'initiative Triple A, visant à adapter l'agriculture africaine au défi du changement climatique. Le Royaume a, par ailleurs, mis en œuvre un programme ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables.
- L'Institut a pris part à la réflexion stratégique sur la migration intra-africaine et celle entre l'Afrique et l'Europe par le biais de l'organisation de rencontres internationales et la réalisations d'études et ce, à un moment où le Maroc est mandaté pour coordonner l'action de l'Union africaine sur cette question, où il co-préside le Forum Mondial pour la Migration et le Développement et où il abritera, en décembre 2018, la Conférence Internationale sur la Migration, durant laquelle sera adopté le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais souhaiter une pleine réussite à ce forum qui, en réunissant des représentants de Think Tanks, a pour vocation de faciliter la compréhension entre la Chine et les pays africains et de favoriser l'édification d'un monde meilleur, plus ouvert et plus juste.



## Annexe

### 15 accords signés pour lancer le Partenariat Stratégique Maroc-Chine

- **Le premier** accord est un mémorandum de partenariat économique et industriel visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée, notamment l'automobile, le textile/habillement, l'électroménager, l'aéronautique et la logistique, ainsi que d'autres secteurs d'intérêt commun.
- **Le deuxième** accord est un mémorandum d'entente sur la création de la Zone de coopération économique et industrielle.
- **Le troisième** accord est une convention d'extradition en vertu de laquelle les parties s'engagent à se livrer réciproquement, les individus qui, se trouvant sur le territoire de l'un des deux Etats, sont poursuivis ou condamnés par les autorités judiciaires de l'autre Etat.
- **Le quatrième** accord est une convention d'entraide judiciaire en matière pénale.
- **Le cinquième** est un accord de coopération économique et technique (don de 100.000.000 Yuans).
- **Le sixième** est un mémorandum d'entente relatif à l'exemption de certaines catégories de visas et à la simplification réciproque des procédures de délivrance de certaines catégories de visas. Ce mémorandum d'entente vise l'exemption de visa pour les titulaires de "Passeport pour affaires publiques" chinois et de "Passeport spécial" marocain délivré par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, et la facilitation des procédures de délivrance de visas pour les ressortissants chinois désireux de se rendre au Maroc à des fins de tourisme, ainsi que les hommes d'affaires marocains et chinois détenteurs de passeports ordinaires.
- **Le septième** est un mémorandum d'entente sur la coopération ferroviaire entre la Société Nationale des Chemins de Fer Chinois "China Railways", et l'Office Nationale des Chemins de Fer (ONCF) du Royaume du Maroc.
- **Le huitième** est un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération dans le secteur de la construction des infrastructures. Ce mémorandum a pour objectif de fournir un soutien aux entreprises de chacune des deux Parties dans le secteur des infrastructures, y compris la conception, la construction, l'installation, la mise en service et le fonctionnement ainsi que la production, la transformation et la fourniture de matériaux de construction et la fabrication d'équipements, entre autres activités.
- **Le neuvième** est un programme d'application de l'accord de coopération culturelle (2016-2020).



- **Le dixième** est un accord de coopération dans les secteurs de la géologie et des mines.
- **Le onzième** est un accord de SWAP de devises entre les Banques Centrales des deux pays, à savoir Bank Al Maghrib et la banque populaire de Chine.
- **Le douzième** est un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération touristique, à travers notamment l'encouragement des activités promotionnelles en fournissant les facilités nécessaires sur la base de réciprocité, la formation des professionnels dans le domaine du tourisme, l'organisation des stages et échange des experts, et la collaboration entre les agences de voyage et les bureaux nationaux de tourisme.
- **Le treizième** est un accord de coopération dans les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie. Ce mémorandum porte sur les secteurs des hydrocarbures (Exploration pétrolière ; Exploration gazière ; Hydrocarbures non conventionnels) et de l'énergie (Electricité, Energies renouvelables, Efficacité énergétique).
- **Le quatorzième** est un mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de la sécurité des produits alimentaires importés et exportés.
- **Le quinzième** est un accord de Coopération dans les domaines de la Science, de la Technologie et de l'Industrie de Défense.

